

Le 30 km/h recalé à Zurich et Winterthour

SUISSE ALÉMANIQUE L'initiative soutenue tant par la droite que par le législatif et l'exécutif du canton est acceptée à 56,77%. Les deux villes, de gauche, se voient ôter leurs prérogatives en matière de mobilité. Une décision qui pourrait avoir des répercussions dans tout le pays

LÉO TICHELLI, ZURICH

C'est une petite secousse en termes de mobilité et de prérogatives municipales. Dans la guerre des 30 km/h, ce sont les 50 km/h qui viennent de remporter une bataille dans le canton le plus peuplé de Suisse. Soutenue par la droite, la *Mobilitätsinitiative* a ainsi passé la rampe des urnes (56,77%), et ôte désormais aux villes de Zurich et Winterthour la possibilité d'instaurer des zones 30 sur des tronçons de routes cantonales. Le sujet était émotionnel au plus haut point et n'a d'ailleurs été soutenu au Grand Conseil qu'à une petite voix près (88 pour, 87 contre). Surtout, c'est la fin d'une compétence acquise il y a bien longtemps, la première loi relative à la voirie remontant à 1871 dans la ville de Zurich. Une prérogative vieille de 154 ans, qu'avait d'ailleurs mise en avant un élu du Parti évangélique lors de l'acceptation de ce texte par le législatif cantonal fin mars 2025. La fin d'une ère.

«Le Conseil fédéral a la même volonté que le canton de Zurich»

JEAN-DANIEL STRUB,
PRÉSIDENT DU PS ZÜRICH



(ARNAUD CHASTAGNER POUR LE TEMPS)

Et le début d'une autre, donc, qui risque d'avoir des répercussions au-delà des seules villes de Winterthour et Zurich. Car le débat autour des 30 km/h ébranle toute la Suisse, avec une limitation de la vitesse dans certaines villes qui tend à se généraliser, notamment à Lausanne la nuit, ou à Genève, où la question avait fini devant la justice. Jean-Daniel Strub, président du Parti socialiste du canton de Zurich, regrette l'acceptation de ce texte, et estime que c'est désormais la population qui va pâtir de cette décision: «C'est une grande déception

parce que l'on sait très bien qu'il s'agit de la protection de la population, d'une part en termes de bruit, et d'autre part en termes de sécurité routière.» Pour appuyer son propos, il prend l'exemple de la capitale finlandaise, Helsinki, qui «a réussi à faire passer le taux d'accidents mortels à zéro en limitant la vitesse sur ses routes».

Le 50 km/h victorieux

Une analyse que partage le Bureau de prévention des accidents, qui préconise le 30 km/h en ville, arguant qu'«en Suisse, près de 60% des accidents graves

de la route surviennent en localité. Chaque année, rien que sur les tronçons limités à 50 km/h, 1900 usagers et usagères de la route subissent des blessures graves et 80 autres perdent la vie.» Pour Marc Bourgeois, député PLR au Grand Conseil zurichois et président du TCS de la ville de Zurich, zone 30 et sécurité ne sont pas corrélées: «Si vous ne pouvez plus avancer sur les grandes routes, qu'est-ce que vous faites? Vous allez passer par les zones résidentielles, sur lesquelles se reporte l'insécurité routière.»

Pin's représentant un panneau 50 km/h accroché au col, il pointe aussi du doigt que, depuis 1971, le nombre de morts sur les routes suisses n'a fait que baisser, mais qu'il remonte depuis cinq ans, preuve selon lui que les zones 30 n'ont pas l'effet escompté: «Ce chiffre n'a pas chuté car l'on a réduit la vitesse, mais parce que les technologies des voitures et les revêtements des routes sont meilleures», affirme-t-il.

Outre l'argument de la sécurité et du bruit, l'initiative ouvre un autre débat: celui de la réduction de l'autonomie des villes. En

repreant la main sur la limitation de vitesse sur les axes principaux, le canton de Zurich pourrait influencer les discussions qui se jouent au niveau fédéral.

Albert Rösti, conseiller fédéral des Transports, souhaite lui aussi restreindre les prérogatives communales à ce sujet, donnant suite à une motion du PLR lucernois Peter Schilliger. «Je pense que c'est un bon signal et que l'on marche dans la bonne direction», se réjouit Marc Bourgeois à la suite des résultats hier.

Le président du PS zurichois, Jean-Daniel Strub, lui, s'inquiète

d'une perte de pouvoir des communes: «Le Conseil fédéral a la même volonté que le canton de Zurich. Cela nous préoccupe beaucoup car il n'y a pas de raison que cela se limite au trafic. Cette initiative ouvre une autre porte, et cela ne touche pas que les grandes villes comme Zurich ou Winterthour mais c'est une brèche qui concerne absolument toutes les communes.»

Ou quand la répartition des compétences entre communes et cantons parvient à dépasser par la bande la question des zones 30. ■